

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 13 décembre 2021

Date de l'annonce publique : 06/12/2021

Date de la convocation des conseillers : 06/12/2021

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	FLAMMANG, conseillère (excusée).	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	12
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
Référence	CC.2021-12-13 - 8.2	
Point de l'ordre du jour	8.2	
Objet	Attribution d'une subvention humanitaire internationale dans le cadre de la Klima-Bündnis Lëtzebuerg.	

Le conseil communal,

Considérant qu'à l'instar du subside alloué par délibération du 16 novembre 2020 le collège propose d'attribuer un subside de 5.000 €, dont le montant est inscrit à l'article 3/191/648110/99002, à l'association Solidaresch Hëllef Réiserbann ;

Considérant que le subside alloué servira à soutenir les projets dans lesquels s'est engagée l'association dans le cadre du partenariat avec la communauté Kolla ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'allouer le subside extraordinaire suivant :

Bénéficiaire	Montant en €	Imputation budgétaire	Exercice
Solidaresch Hëllef Réiserbann	5.000,00	3/191/648110/99002	2021



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 décembre 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,